

Les plaquettes de CORIDYS ont pour mission de vous présenter les différents troubles qui peuvent exister et expliquer leurs répercussions dans la vie quotidienne.

Plusieurs explications peuvent être à l'origine de ces difficultés (causes neurologiques, retards de développement,...). Il conviendra d'explorer et d'évaluer la piste neurodéveloppementale, pour comprendre les raisons de ces inadaptations scolaires ou professionnelles.

La détection des troubles chez la personne et l'établissement d'un **diagnostic** sont primordiaux dans la réalisation d'une **prise en charge adaptée**.

Cette première étape ne pourra se faire qu'en partenariat avec l'entourage et les différents professionnels qui accompagnent la personne (milieu familial, médical, scolaire et/ou professionnel, social).

Nous vous proposons également quelques idées pour les accompagner au mieux.

*Ces plaquettes utilisent volontairement des mots simples.*

Plus d'informations sur [www.coridys.fr](http://www.coridys.fr)

## CORIDYS propose différentes aides :

- Des services **d'information** et de **documentation**.
- Des **bilans d'évaluation** des troubles cognitifs et de leurs conséquences dans la vie quotidienne.
- Des dispositifs de **suivi** et de **soutien** des personnes concernées et de leur famille.
- Des aides à l'accès aux **dispositifs** nécessaires et aux **droits**.
- **La formation des professionnels**.

### Dans le but de :

- Comprendre les troubles et connaître les différents moyens de les compenser.
- Comprendre et accepter le diagnostic et ses conséquences.
- Réaliser ses projets de vie en cohérence avec ses souhaits et possibilités.
- Être informé et soutenu sur les moyens d'agir.



Troubles cognitifs: Comprendre pour Agir

04.83.57.49.42

[coridys@coridys.fr](mailto:coridys@coridys.fr)

[www.coridys.fr](http://www.coridys.fr)

## Les troubles neurocognitifs

# Les troubles du langage

(les aphasies)



Troubles cognitifs: Comprendre pour Agir

## Définition ?

Les troubles du langage désignent une **perte partielle ou totale** de la faculté de **s'exprimer**, de **comprendre** le langage, **parlé** ou **écrit** (sans paralysie des organes de l'articulation). C'est le décalage entre l'idée qui veut s'exprimer et celle qui s'exprime réellement.

Nous pouvons distinguer deux types de troubles :

- Le trouble du **langage expressif** dont les symptômes vont du fait de ne pas trouver certains mots à une incapacité totale de parler
- Le trouble du **langage réceptif** qui touche en priorité la compréhension du langage écrit ou oral.

## Origine ?

Les troubles du langage **acquis** font suite à une **lésion cérébrale** (traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral, infection,...) ou à une **maladie neurodégénérative** (maladie d'Alzheimer, de Parkinson, sclérose en plaque,...). Ainsi, une personne qui s'exprimait et comprenait très bien le langage se retrouve privée en partie de ses facultés, contrairement aux troubles du langage **neuro-développementaux** qui sont présents dès la naissance et liés à un **développement cérébral particulier**.

## Signaux d'alerte ?

- Difficulté d'apprentissage et d'application des connaissances.
- Restriction de la communication (parler, converser, conversation téléphonique, appétence à la communication orale,...).
- Limitation des relations et des interactions avec autrui.
- Manque du mot.
- Difficulté de compréhension du langage oral.
- Repli sur soi.

## Situation de handicap ?

Les troubles du langage sont reconnus comme pouvant engendrer une **situation de handicap**. Selon la sévérité du trouble et ses répercussions dans la vie quotidienne, il est possible de faire reconnaître cette situation et permettre à la personne de bénéficier d'**aménagements** pouvant l'aider dans son quotidien.

Imaginez-vous devoir vivre dans un pays étranger avec une langue que vous ne maîtrisez pas.

Il est difficile de trouver tous ses mots, de savoir bien les prononcer et de comprendre ce que l'on vous dit.

Il en est de même pour une personne ayant un trouble du langage.

## Ce que l'on peut faire ?

- Encourager et rassurer la personne.
- Attirer son attention quand on lui adresse un message, accompagner les mots de gestes.
- L'aider en ébauchant le mot si l'on sait ce que la personne veut dire.
- Reformuler ce que la personne a voulu dire pour une bonne compréhension.
- Réduire les éléments distrayants.
- Donner une consigne à la fois.
- Ne pas faire semblant de comprendre pour éviter la frustration et un repli sur soi dû à des échecs répétés.
- Utilisation de pictogrammes ou d'autres moyens de communication non verbales.

## Des prises en charge possibles ?

Une évaluation et un suivi en **orthophonie** peuvent être nécessaires.

Suivant les personnes et leurs troubles, cela peut nécessiter la mise en place de **moyens palliatifs**, c'est-à-dire d'autres moyens de communication que le langage.

Un suivi **psychologique** pourrait aussi être proposé afin de travailler **l'estime** et la **confiance en soi**.